



Vente de part en indivision d'un appartement

Par **ismahan1975**, le **18/05/2012 à 16:05**

Bonjour, rnje suis en indivision avec 2 frères à hauteur de 33% d'un appartement familial à paris que l'on a acheté 3 fois rien (220000F) dans les années 90 au propriétaire de l'immeuble. aujourd'hui vu le marché immobilier il n'a plus la même valeur (+/- 400000euros) je souhaite vendre ma part à l'un d'eux dans le but de l'aider à devenir propriétaire à son tour de cet appartement l'étant déjà moi-même en banlieue?Comment faire? quelles procédures suivre?aurai je des frais à payer aux impôts ou autres? est ce possible de ne pas céder ma part au prix de la valeur du marché puisqu'il s'agit de mon frère sans que l'on suspecte une affaire illégale? merci pour toutes vos réponses.cordialement